



BUENOS DIAS COMPAÑERAS Y COMPAÑEROS

Voilà déjà quelques mois que j'ai quitté la Suisse pour me lancer dans cette aventure salvadorienne et il est temps de vous faire un petit signe de vie !

A travers cette « newsletter », je vous transmets quelques nouvelles, qui vous permettront d'avoir un petit aperçu du contexte dans lequel je vis et je travaille.

Oui, mais bon... ça c'était avant le Corona virus, avant la quarantaine...

Je vous écris donc confinée dans la maison dans laquelle j'ai emménagé il y a peu, à avancer au mieux pour que mon projet voie le jour, une fois que la quarantaine sera terminée.

Etant donné la situation, mon retour en Suisse durant la belle saison est compromis. Jusqu'à quand ? L'avenir nous le dira...

Jusque-là, prenez bien soin de vous et au plaisir d'avoir de vos nouvelles ! Un grand MERCI pour votre soutien !

Marine

PETIT RECAP'

Après de longs mois d'attente, de réjouissance et de nervosité, le moment de quitter mes proches et de me lancer dans cette nouvelle aventure était arrivé.

J'ai donc quitté la Suisse le 16 décembre 2019, direction El Salvador, pour une affectation de 3 ans avec l'ONG Eirene Suisse, afin de concrétiser ce projet qui me tenais à cœur depuis longtemps.

J'ai rejoint l'association partenaire salvadorienne « Los Angelitos », qui œuvre pour la défense des droits des enfants et jeunes en situation de handicap.



SUCHITOTO

Et oui, Suchitoto a effectivement une consonnance japonaise... Mais non...

« Suchitoto » est la traduction de « Oiseau-Fleur » en nahuatl, langue du peuple Pipils, qui vivait sur ces terres avant l'invasion espagnole.

J'ai emménagé et travaillé en partie, dans petite ville coloniale de 24 800 habitants, ceci en comptant les communautés environnantes.

De par son histoire, sa culture et son ambiance particulière, c'est un des principaux lieux visités du pays. Pas de tourisme de masse non plus, c'est généralement durant les week-ends que quelques bus de touristes arrivent, afin de se balader dans les ruelles colorées en pavés, et profiter de cette ambiance particulière qui y règne.

Très honnêtement, j'avoue remercier le hasard de m'avoir envoyée ici. C'est un bon compromis entre ville et campagne, je m'y sens tout à fait à l'aise et en sécurité.

EL SALVADOR

Quelques éléments contextuels...

Le Salvador est le plus petit pays d'Amérique centrale (sa superficie est deux fois plus petite que celle de la Suisse) et le plus densément peuplé (6,4 millions d'habitants).¹

Peu connu du grand public, si ce n'est de par sa réputation sulfureuse, dont il peine à se débarrasser... Voici un petit aperçu :

Depuis l'obtention de son indépendance en 1821, le pays voit différentes dictatures militaires se succéder au fil des années, jusqu'à la dernière guerre civile, (1980-1992), opposant le FMLN (Front Farabundo Marti pour la libération

nationale) et le gouvernement, représenté par ses groupes paramilitaires, durant laquelle plus de 90'000 personnes ont été assassinées ou disparues, un million de personnes déplacées, et qui a laissé derrière elle 40'000 blessés de guerre.

Les familles déplacées aux Etats-Unis, à cette époque ont vécu dans des conditions de vie précaires. Ces enfants, ont appris la violence dans la rue, comme moyen de survie, d'intégration et d'adaptation. Lorsqu'ils ont perdu leur statut de réfugié aux Etats-Unis, ils ont été renvoyés au pays, emmenant avec eux la culture de la violence des gangs. Etant données les difficultés de réintégration dans leur propre pays, le peu de possibilités d'avenir s'offrant à eux et la discrimination, les groupes organisés (Maras) ont vu le jour au Salvador.

Les conditions de vie actuelles et la situation de pauvreté conduisent les membres de la population salvadorienne à émigrer massivement (600 personnes par jour), en particulier vers les Etats-Unis. Cette émigration détruit le tissu social (famille et communautés), menant de nombreux enfants et jeunes à s'engager dans les gangs, qui deviennent un repère et une référence sociale pour ses membres. Indirectement, la violence causée par les activités des Maras engendre elle-même des migrations et des déplacements forcés.²



¹<https://worldpopulationreview.com/countries/el-salvador-population/>

²Enquête nationale concernant les personnes en situation de handicap 2015, Première analyse des données, mai 2016, Ch. V, Résultats principaux



L'association Los Angelitos et mon projet...

Los Angelitos est une association de parents et de proches d'enfants et jeunes en situation de handicap au Salvador. Elle a pour but de construire une société basée sur l'égalité des chances et la justice sociale, où les personnes en situation de handicap sont en mesure de se développer et de s'épanouir pleinement, afin de viser à une inclusion dans la société.

A l'heure actuelle, l'association est représentée dans 5 départements du pays et est active dans 20 communes. Elle compte au total 568 membres et est active depuis 15 ans.

A travers un travail de sensibilisation auprès des parents affiliés, mais également envers la société au sens large, l'association lutte pour que l'Etat prenne ses responsabilités. En effet, les lois existantes, en plus d'être fragiles, peinent à être respectées. En ce sens, l'association défend les droits des personnes en situation de handicap, afin qu'une politique inclusive voie le jour et que des programmes spécifiques soient mis en œuvre.



Une des actions directes que compte l'association sont les centres d'attention. Ils sont définis par département. Dans chaque zone d'intervention travaillent des équipes techniques, composées par un binôme éducateur-physiothérapeute, accompagnés de promoteurs en réhabilitation. Dans le cas du département de Cuscatlán, où je travaille, en plus du dit-binôme, 6 promoteurs complètent l'équipe.

Toutes ces personnes se dévouent à l'attention directe, qui va de la détection précoce d'une déficience intellectuelle, physique et/ou sensorielle, en s'adaptant aux besoins des enfants/ jeunes. A savoir que les parents, inclus dans ces moments de thérapie, ont la responsabilité d'apprendre les gestes de base, afin de poursuivre les processus thérapeutiques et éducatifs une fois chez eux. De plus, un travail de sensibilisation face aux besoins de leurs enfants est réalisé. En ce sens, le travail des professionnels de l'association est très varié et s'adapte à chaque situation. Ils sont amenés à travailler à domicile, à donner des formations spécifiques aux parents, à appuyer des enfants dans un processus d'inclusion scolaire...

A l'heure actuelle, la situation a évolué. En effet, les enfants pris en charge sont devenus adultes et cela amène l'association à devoir s'adapter à une nouvelle réalité, en accompagnant une population avec des besoins bien spécifiques. Ce constat est la base du soutien que j'amène à l'association. Le projet concret est en cours de réalisation, en collaboration avec mes collègues. Les différents constats que je peux vous partager à l'heure actuelle sont les suivants :

Ici, les personnes en situation de handicap, après un éventuel cursus scolaire, sont livrées à elles-mêmes, avec peu de possibilités de se réaliser, que ce soit au niveau personnel ou professionnel. Elles sont confrontées à une série d'obstacles venant empêcher leur participation sociale. Par exemple, la région dans laquelle je travaille est une zone rurale. Les lieux de vie des personnes sont très souvent retirés et les maisons peu adaptées au handicap des personnes. Les transports publics sont la plupart du temps inaccessibles, car inadaptés, coûteux pour la famille et peu sécuritaires. Ces jeunes passent la majeure partie de leur temps à la maison, dépendant de leurs familles, la surprotection parentale est donc très présente. Les questionnements à la base de la construction de mon projet sont les suivants :

Comment rompre l'isolement de ces jeunes et améliorer leur qualité de vie ? Que travailler pour qu'ils puissent être reconnus et valorisés au sein de leurs familles et leur communauté, ainsi que dans la société au sens large ? Comment aborder le sujet de l'inclusion lorsque tout un système semble s'y opposer... ?

La suite au prochain épisode...



Depuis début janvier, j'ai l'occasion de découvrir les différents lieux d'intervention dans le département (on bouge beaucoup), de faire connaissance avec mes collègues, rencontrer une grande partie des bénéficiaires et leurs familles, en lien avec mon projet. J'ai profité de ces 2 premiers mois pour observer la manière dont mes collègues travaillent, mieux connaître l'association et les institutions partenaires et découvrir peu à peu ce nouveau contexte de travail, si différent de ce que je connais. Et puis... est arrivé le coronavirus... depuis le 23 mars, nos activités sont suspendues. Comme la plupart d'entre vous, j'ai dû m'adapter à ce nouveau quotidien et au travail virtuel. J'ai pu prendre le temps de continuer la rédaction de mon projet et autres activités administratives en lien avec Eirene Suisse et l'association. Mes collègues se chargent quant à eux d'entretenir des contacts téléphoniques avec les familles et les bénéficiaires, afin d'assurer un suivi et les soutenir au mieux durant cette époque si particulière.



Assemblée municipale, Suchitoto, mars 2020

En début d'année, ont lieu les assemblées municipales de l'association, afin d'élire les représentants de l'association de chaque municipalité.



Assemblée municipale, San Pedro Perulapan, février 2020



Assemblée nationale, San Salvador, décembre 2019





En quarantaine au Salvador...

Dès le 11 mars, le président de la République Nayib Bukele déclarait une quarantaine nationale comme mesure de prévention contre le Covid-19. A ce moment-là, seuls les salvadoriens et le corps diplomatique pouvaient encore entrer dans le pays. A noter que le premier cas de Coronavirus a été confirmé le 18 mars.

Le 14 mars a été déclaré l'Etat d'urgence, puis s'en est suivie la déclaration d'Etat d'exception le jour d'après, avec un décret appelé « loi de restriction temporelle des droits institutionnels ».

L'Etat d'exception (art. 29 de la Constitution)³ peut être prononcé en cas de guerre, d'invasion du territoire, de rébellion, de sédition, de catastrophe naturelle, d'épidémie ou autres perturbations de l'ordre public et suspend les droits constitutionnels, comme dans ce cas : La liberté d'entrée et sortie du territoire, la liberté de réunion et le droit à ne pas être obligé de changer de domicile.⁴

Le 21 mars la quarantaine à domicile a été déclarée à l'exception des travailleurs de la santé, de l'armée, de la police, les producteurs de denrées alimentaires et d'autres fonctionnaires. A savoir que depuis ce jour, une personne par ménage est autorisée à sortir et ce 2 fois par semaine et uniquement pour des nécessités premières (achats alimentaires, consultation médicale, achat de médicaments et transactions bancaires).⁵ Si la quarantaine n'est pas respectée, les personnes sont emmenées en confinement pour une durée de 30 jours dans un centre de contention.

Ces centres de contentions, des casernes militaires, des gymnases et autres lieux adaptés sont vivement critiqués. En effet, toutes les personnes suspectées d'être porteuses du virus sont mélangées entre elles. Le procureur pour la défense des droits de l'Homme a qualifié de "traitement inhumain", les conditions de certains lieux et a dénoncé l'exposition à la contagion que ces personnes vivent.⁶

Pendant ce temps, la population est affectée par les mesures et décisions strictes du gouvernement. Selon l'enquête nationale de 2018, 42, 49% personnes ayant une activité professionnelle travaillent dans le secteur informel, sans garantie salariale ni prestation. Etant donné la pandémie et l'arrêt obligatoire de toute activité, c'est pratiquement la moitié de la population ayant un emploi qui se retrouve dans de besoin⁷. Le président distribuait, dans le courant du mois de mars, des subsides de 300\$ par personne dans le besoin, sur la base d'un recensement de la population datant de 2007. Cet argent provient de stratégies financières (un des nombreux prêts demandés au FMI par le gouvernement). Les personnes bénéficiaires de cette somme étaient invitées à la retirer à la banque. En plus de créer des regroupements devant les points de retraits (en totale contradiction avec les mesures imposées du confinement), beaucoup de familles n'ont pas bénéficié de ce bon, malgré leur situation précaire et venant renforcer les clivages socio-économiques déjà présents.

Le 7 mai, le président déclarait une quarantaine « stricte et absolue » jusqu'au 21 mai, afin d'éviter que le système de santé ne collapse et de « protéger le futur du pays, la santé et les vies de nos familles ». Les moyens utilisés sont l'interdiction de circulation des transports publics et de se déplacer dans une autre municipalité, l'intensification des contrôles policiers et militaires dans les rues et la désignation de deux jours par semaine pour l'achat de nourriture et médicaments, selon le dernier numéro figurant sur son document d'identité personnel.⁸

A l'heure actuelle, 958 cas de coronavirus sont confirmés (325 guéris et 17 morts) et 3993 personnes se trouvent dans 90 centres de contention différents, alors que 7992 personnes en sont sorties. Au vu de la situation d'endettement du pays et des décisions « autoritaires » de la part du président, Il règne une ambiance d'incertitude et de tension quant à la situation actuelle et à l'avenir du pays.

Quant à moi, je prends mon mal en patience... Entre les activités professionnelles, l'organisation de ma nouvelle maison, un peu de lecture, de Ukulélé, de tentatives de motivation à faire de l'exercice physique et mes nombreux essais culinaires (Certes, parfois surprenants), les semaines passent relativement vite. Je vous avoue, tout de même, me réjouir du déconfinement, afin de profiter de ce quotidien auquel de je venais de m'habituer, de pouvoir échanger et poursuivre ce projet avec mes collègues et continuer à vivre cette aventure... hors de ma maison 😊

³https://www.oas.org/dil/esp/Constitucion_de_la_Republica_del_Salvador_1983.pdf

⁴<https://www.elsalvador.com/noticias/nacional/coronavirus-alerta-roja-estado-de-excepcion/696038/2020/>

⁵<https://www.laprensa.com.ni/2020/03/21/internacionales/2654022-nayib-bukele-pone-en-cuarentena-a-el-salvador-durante-30-dias-por-el-covid-19>

⁶https://elfaro.net/es/202003/el_salvador/24127/%E2%80%99CDe-nada-sirve-la-cuarentena-si-nos-mezclan%E2%80%99D.htm

⁷https://elfaro.net/es/202005/el_salvador/24377/Muchachas-las-olvidadas-en-la-cuarentena.htm

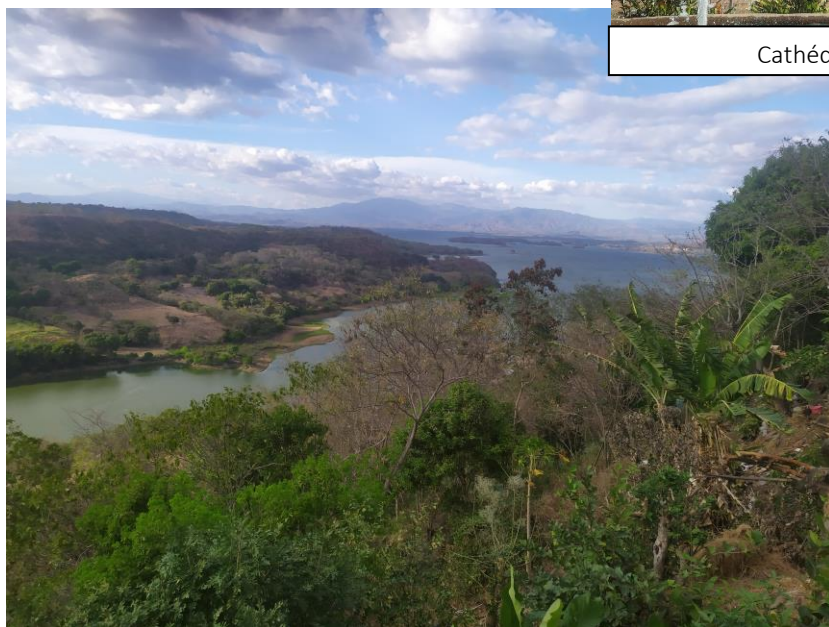
⁸<https://www.efe.com/efe/america/sociedad/el-salvador-impone-una-cuarentena-absoluta-para-frenar-la-etapa-critica-del-covid-19/20000013-4240903>



Casa de la Abuela, café et référence culturelle de la ville



Cathédrale Santa Lucia, Suchitoto



Vue depuis Suchitoto sur la rivière Acelhuate et le lac Suchitlan

Si vous souhaitez me contacter, c'est avec grand plaisir que je reçois vos messages

Par mail : msenderos@hotmail.com

Par WhatsApp : +503 70 36 52 61

Si vous souhaitez soutenir mon projet, vous pouvez adresser un don à :

EIRENE Suisse
1202 Genève
CP 23-5046-2

IBAN : CH93 0900 0000 2300 5046 2
Mention « Marine Senderos »

Un grand MERCI pour votre soutien !